



Ecole Sainte- Marie

Tel : 02 40 33 94 05 e-mail : ec.vallet.ste-marie@ec44.scolanet.org

Madame, Monsieur

Dans le cadre du protocole sanitaire que nous avons à respecter pour éviter toute pandémie au sein de l'établissement, l'ARS COVID 19- Gestion des cas suspects en établissement scolaire du Rectorat du pays de Loire nous demande

- **Signaler les cas confirmés à l'ARS au 0800 277 303 ou ARS44-alerte@ars.sante.fr**

Si cas contact (ex : enfant contact d'un cas confirmé Covid 19, ce dernier ne fréquentant pas l'école ou l'établissement) : isolement 14 jours

Si cas suspect (ou possible non confirmé) identifié au sein de l'établissement (élève ou personnel) : orientation médecin traitant pour test

-> Les représentants légaux ou le personnel concerné doivent transmettre au chef d'établissement à lui transmettre les informations nécessaires au suivi de la situation (confirmation/infirmation du cas).

- Face à un ou plusieurs cas confirmés ou probables, le **chef d'établissement** doit mettre en place les **mesures d'éviction provisoires**
- En fonction des recommandations ARS, en lien avec l'autorité académique (sur la base des résultats des investigations et l'analyse des chaînes de transmission : entre élèves, personnels ou élèves/personnels), le préfet de département décide de maintenir l'accueil des élèves ou au contraire de fermer une/des classe(s), niveau(x) de l'établissement

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir suivre ce protocole pour éviter tous risques d'éviction avec le seul objectif de protéger **Tous** les enfants et le personnel ainsi que votre famille :

- Prendre la fièvre de votre enfant tous les matins
- Si votre enfant présente un des symptômes le matin : fièvre, toux, la fatigue, la perte du goût ou de l'odorat, des diarrhées... Prendre un RDV chez votre médecin pour un dépistage et ne pas le mettre à l'école jusqu'aux résultats.
Pensez à avertir l'école de l'absence et du résultat du test.
Si le test est positif un isolement de 14 jours sera à respecter.
- Si votre enfant présente un des symptômes en classe, vous serez immédiatement alerté par téléphone, il portera un masque jusqu'à votre arrivée.
- Si un cas positif serait déclaré, j'informerais immédiatement toutes les familles de la classe, l'ARS et les autorités académiques.

Nous vivons une rentrée particulière avec le retour du COVID19 mais il est essentiel que nous soyons tous solidaires et responsables pour ne pas revivre une situation de confinement.

Je vous remercie pour votre attention et votre compréhension.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de croire en nos sentiments les meilleurs.

Patricia SAUVAGE
Chef d'établissement